

Nom commercial: Tinosorb S

Numéro de la matiere: 272900 Version: 1 / CH Date de révision: 02.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 27.08.12

# 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Tinosorb S

N°d'article 27290000

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## Utilisation de la substance/préparation

Cosmétique

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone

0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland:145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

# 2. Identification des dangers

# 2.2. Éléments d'étiquetage

## Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

# 2.3. Autres dangers

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les Directives 67/548/CEE.

# 3. Composition/informations sur les composants

# Identification de substance / produit

CAS-Nr. 187393-00-6 EINECS-Nr. 425-950-7

Poids moléculaire

Valeur 627.80 g/mol

# 4. Premiers secours

# 4.1. Description des premiers secours

# Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.



Nom commercial: Tinosorb S

Numéro de la matiere: 272900 Version: 1 / CH Date de révision: 02.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 27.08.12

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

# 5. Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); Oxyde d'azote (NOx)

## 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### **Autres données**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

# 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter équipement de protection

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour petites quantitées: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Pour grandes quantitées: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Eviter le dégagement de poussières.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

# 7. Manipulation et stockage

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée. En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration: protection respiratoire.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion



Nom commercial: Tinosorb S

Numéro de la matiere: 272900 Version: 1 / CH Date de révision: 02.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 27.08.12

Eviter la formation de poussières. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# Température de stockage recommandée

Valeur <= 60 ℃

# Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Aucune mesure particulière nécessaire.

# Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

#### **Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. Demi-masque filtrant les particules, filtre P3 - Norm NF EN 149

#### **Protection des mains**

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié	caout	tchouc nitr	il - NBR
L'èpaisseur du matèriau		0.4	mm
La durée de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	Polyc	hloroprène	Э
L'èpaisseur du matèriau		0.5	mm
La durée de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	PVC		
L'èpaisseur du matèriau		0.7	mm
La durée de pénétration	>	480	min

#### Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

### **Protection du corps**

Tablier; Bottes; Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Poudre
Couleur	jaunâtre
Odeur	inodore

pН

Valeur env. 7 Concentration/H2O 1 g/l Température 20  $^{\circ}$ 

Point de fusion

Valeur 80.3 à 80.5 ℃

Point d'éclair

Valeur 284 ℃

Inflammabilité

Ne pas auto-inflammable



Nom commercial: Tinosorb S

Numéro de la matiere: 272900 Version: 1 / CH Date de révision: 02.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 27.08.12

Densité

Valeur 1.17 g/cm<sup>3</sup>

Température 20 ℃

Hydrosolubilité

Valeur < 0.014 mg/l

Température 20 ℃

Octanol/water partition coefficient (log Pow)

 $\log Pow$  > 5.7 Température 20  $^{\circ}$ 

Température d'inflammabilité

Valeur 430 ℃

Remarque Poussière

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente

Valeur 0.65 à 0.7 g/cm<sup>3</sup>

# 10. Stabilité et réactivité

## 10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

#### 10.5. Matières incompatibles

Danger de coup de poussière

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu si les presciptions de manipulations sont respectées. Aucun sous utilisation appropriée.

# 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces rat

DL 50 > 5000 mg/kg

méthode OCDE 401 Remarque pas de toxicité

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces rat

DL 50 > 5000 mg/kg

méthode OCDE 402 corrosion cutanée/irritation cutanée;

Espèces lapin évaluation Non irritant méthode OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Espèces lapin évaluation Non irritant méthode OCDE 405

sensibilisation

Espèces cobaye

évaluation non sensibilisant



Nom commercial: Tinosorb S

Numéro de la matiere: 272900 Version: 1 / CH Date de révision: 02.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 27.08.12

méthode OCDE 406

Mutagénicité

Remarque Aucun

# 12. Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

#### Toxicité pour les poissons

Espèces Poisson zèbre (Brachydanio rerio)

CL50 > 100 mg/l

méthode OECD 203

Toxicité pour les daphnies

Espèces Daphnia magna

CE50 > 100 mg/l

Durée d'exposition 48 h

méthode OECD 202

Toxicité pour les algues

Espèces Scenedesmus subspicatus

CE50 > 100 mg/l

Durée d'exposition 72 h

Toxicité pour les bactéries

Espèces boue activée

CE50 > 1000 mg/l

Durée d'exposition 3 h

méthode OECD 209

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Biodégradabilité

Valeur < 10 %

Durée de l'essai 28 d

évaluation N'est pas dégradé facilement

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Octanol/water partition coefficient (log Pow)

log Pow > 5.7 Température 20

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes n' est pas d' attendre.

 ${\mathfrak C}$ 

#### 12.6. Autres effets néfastes

#### Information supplémentaire sur l'écologie

Inoffensif pour organismes aquatique.

# 13. Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Déchets de résidus

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté après traitement sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.



Nom commercial: Tinosorb S

Numéro de la matiere: 272900 Version: 1 / CH Date de révision: 02.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 27.08.12

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### **Emballages contaminés**

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Les emballages non contaminés peuvent être traités comme des ordures ménagères.

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

# 14. Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

## Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

# Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

# 15. Informations réglementaires

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 1 de l'eau (Allemagne)

# 16. Autres informations

#### Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: \*\*\* Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.